



Un nouveau président à la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR)



© Elodie Daguin

Philippe Canot a été élu président de la Fédération nationale des Communes forestières, le 26 février 2024, lors du Conseil d'Administration de la Fédération. Il en assurait déjà la présidence par intérim suite à la démission de Dominique Jarlier, le 13 décembre 2023.

Il est maire de la commune de Sécheval (08) en région Grand Est depuis 1983, adhérente aux Communes forestières depuis cette date. Il est également à la tête d'une forêt communale de 320 hectares et président d'un syndicat forestier intercommunal de 1200 hectares.

Dès le début de son discours, il a souhaité remercier chaleureusement Dominique Jarlier, les élus et les salariés pour tout le travail déjà accompli.

Fin connaisseur de tous les sujets forestiers puisqu'il est un membre actif du bureau de la Fédération depuis 10 ans et premier vice-président FNCOFOR depuis 4 ans, il souhaite disposer de ce mandat de 2 ans pour continuer d'assurer la défense des intérêts des Communes forestières et valoriser les forêts françaises. Il compte sur l'appui d'une équipe de vices-président.e.s compétente et motivée.

De grands axes se dessinent pour sa présidence :

- La volonté de mener une politique forestière forte, dictée par les élu.e.s, pour qu'elle soit entendue par les ministères et les organisations de la filière.
« Aujourd'hui, la forêt est un enjeu de société incontournable et majeur dans le cadre de la situation climatique que nous subissons. Nous devons participer aux solutions apportées pour l'avenir des forêts sans que la charge financière soit trop lourde pour nos collectivités. » *Philippe Canot*
- Le renforcement de l'unité des Communes forestières afin de porter sur l'ensemble du territoire, la stratégie nationale grâce à un vaste réseau de 6000 adhérents.
- La continuité du travail mené aux côtés de l'Office National des Forêts, qui doit rester l'opérateur unique national avec l'application de la convention FNCOFOR/ONF et de la Charte de la forêt communale.

Les programmes d'action (« Dans 1000 communes, la forêt fait école », l'utilisation du bois local dans la construction, la défense des forêts contre les incendies...) déjà engagés seront poursuivis et développés. Des moyens humains et financiers ainsi qu'une communication renforcée seront nécessaires pour répondre à tous ces enjeux.

Pour Philippe Canot, l'engagement des Communes forestières devra rimer avec audace, volonté et ambition.

Créée en 1933, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association qui représente les 15 000 collectivités propriétaires de forêts et toutes celles impliquées dans la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois.